Image not found or type unknown

Calcul prime de départ à la retraite

Par **patricedev**, le **20/10/2023** à **15:06**

Bonjour

Je dois prendre ma retraite en fin d'année. Je souheterai connaitre le mode de calcul de la prime de départ.
Je suis employé dans le BTP, dans la même entreprise depuis 23 ans :
6 ans en tant qu'ouvrier et 17 ans en tant que ETAM
Mon salaire de référence est 3033€/mois.

Il s'agit d'une petite entreprise avec 2 salariés donc pas de représentants du personnel.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **21/10/2023** à **16:58**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel sachant que vous pourriez consulter ces dispositions de la Convention collective nationale des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment ainsi que ces informations PRO BTP...

Par **patricedev**, le **24/10/2023** à **09:46**

Bonjour

Merci pour cette réponse. Toutefois elle ne correspond pas à ma situation. L'entreprise est de petite taille donc pas de représentants du personnel et pro BTP ne s'occupe pas de la prime de départ à la retraite pour les ETAM.

Par **P.M.**, le **24/10/2023** à **10:18**

Bonjour,

Il n'y a pas besoin de Représentant du Personnel dans les entreprises d'au moins 11 salariés pour consulter la Convention Collective

C'est pour que vous vous renseignez quand même auprès de PRO BTP pour avoir toutes les informations sur le départ à la retraite...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés